

Tourisme

Une fréquentation record, soutenue par les hôtels

En 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, la fréquentation touristique des hôtels et des campings établit un nouveau record au-dessus du seuil des 36 millions de nuitées. La hausse régionale (+ 1,6 %), comparable à celle de la France métropolitaine, est portée par l'activité des hôtels.

Christine Bois, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2019, la fréquentation des hôtels et campings de la région s'établit à 36,5 millions de nuitées, en progression de 1,6 % (*figure 1*). Cette croissance est portée essentiellement par les nuitées hôtelières (+ 2,1 %), les campings connaissant une hausse mesurée (+ 0,6 %). Les hôtels enregistrent 24,1 millions de nuitées. La région se distingue avec une croissance presque trois fois plus forte qu'en France métropolitaine (+ 0,8 %). A contrario, les nuitées en campings se caractérisent par leur stabilité, contrastant avec une évolution nationale vigoureuse (+ 2,9 %). En Auvergne-Rhône-Alpes, elles s'établissent à 12,3 millions, chiffre semblable à celui des deux précédentes années.

La clientèle résidente contribue aux bons résultats de l'hôtellerie

Dans la région comme au plan national, la fréquentation hôtelière est marquée en 2019 par la forte progression des nuitées des personnes résidentes, c'est-à-dire vivant habituellement en France (+ 2,6 %). En revanche, les nuitées hôtelières des non-résidents sont presque stables (+ 0,6 %), à la différence de la France métropolitaine (- 2,4 %).

Les deux départements qui génèrent le plus grand nombre de nuitées hôtelières, le Rhône et la Haute-Savoie, bénéficient chacun d'une hausse de plus de 4 % (*figure 2*). En particulier, la clientèle résidente augmente de 4,6 % dans le Rhône et de 6,2 % en Haute-Savoie.

La Loire, qui perdait régulièrement des nuitées depuis quatre ans, retrouve son niveau de 2015 avec une progression globale de 5,8 %, qui concerne à la fois la clientèle résidente et non résidente.

En revanche, la fréquentation hôtelière recule dans le Cantal (- 3,8 %) et l'Isère

(- 2,2 %), avec un retrait particulièrement marqué de la clientèle non résidente (respectivement - 23,9 % et - 8,6 %).

En 2019, la fréquentation de la clientèle européenne est stable (+ 0,4 %). Les nuitées des résidents de la plupart des pays limitrophes à la France sont en baisse, exceptées celles en provenance d'Italie (+ 11,8 %) et de Suisse (+ 3,1 %). La clientèle venant du Royaume-Uni, prépondérante dans la région, enregistre une baisse de 4,9 %, contrairement à 2018. Au cours de l'année 2019, la date du *Brexit* a été repoussée plusieurs fois et ces incertitudes ont peut-être freiné la clientèle britannique.

Seuls trois mois de l'année connaissent un recul de la fréquentation hôtelière. Mars (- 1,8 %) subit le décalage des vacances scolaires d'hiver, françaises et européennes, ce dont profite partiellement le mois de février (+ 0,6 %). Cette période reste toutefois un temps fort de la fréquentation hôtelière régionale (*figure 3*). Mai, exceptionnel en 2018, n'a pas bénéficié des mêmes conditions météorologiques (- 2,5 %). Enfin, la fréquentation dynamique en septembre 2018 a stagné l'année suivante (- 0,8 %).

Contrairement à 2018, la part de la clientèle d'affaires repart à la hausse (+ 3,2 %) dans tous les départements de la région, sauf en Haute-Savoie (- 0,6 %). La Loire et l'Allier se distinguent avec une augmentation de plus de 5 %.

Cette année, les hôtels 3 étoiles bénéficient de la plus forte progression (+ 5,1 %, *figure 4*). Cet accroissement est dû aux nuitées résidentes (+ 6,7 %). La gamme des hôtels de luxe (4 étoiles et plus) gagne aussi des nuitées (+ 3,8 %), dans la continuité des années précédentes, soutenue surtout par la clientèle résidente (+ 4,7 %). Les nuitées de ces hôtels de 3

à 5 étoiles représentent 62,4 % de la fréquentation régionale. Leur offre en chambres continue de croître (+ 2,8 %), contrairement à celle des hôtels 1 ou 2 étoiles et non classés.

Camping : une saison d'un bon niveau grâce à la clientèle résidente

En 2019, la fréquentation estivale des campings enregistre 12,3 millions de nuitées. L'évolution est modeste (+ 0,6 %) et elle fait suite à une baisse du même ordre en 2018. On atteint ainsi un niveau très légèrement supérieur à 2017. La fréquentation de ces trois dernières années constitue un record sur la décennie, en dépassant, chaque année, les 12 millions de nuitées. Au niveau national, la fréquentation augmente depuis trois ans, de façon plus marquée en 2019 (+ 2,9 %).

Cinq départements sur douze reculent cette saison (*figure 5*), dont l'Ardèche qui enregistre une baisse pour la deuxième année consécutive, avec une accentuation cette année (- 2 % en 2019 après - 1,4 % en 2018). Toutefois, l'Ardèche reste le département leader avec 35,3 % des nuitées de la région en camping.

Dans la région, les nuitées résidentes (+ 1,6 %) expliquent le bon niveau de la saison malgré le recul de la clientèle non résidente (- 1,2 %). Au plan national, la forte hausse des nuitées résidentes (+ 3,7 %) s'accompagne d'une progression de celles des non-résidents (+ 1,1 %).

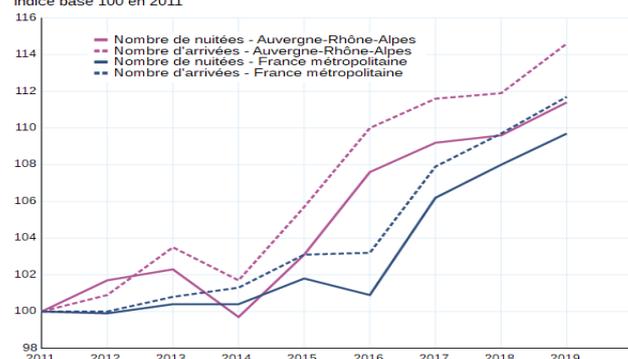
Seuls les campings non classés enregistrent une baisse dans la région (- 2,6 %, *figure 6*), à la différence de ce qui se passe en France métropolitaine (+ 6,9 %). Les campings étoilés continuent de progresser légèrement ; 8 nuitées sur 10 dans la région ont lieu dans des campings de 3 à 5 étoiles. ■

Pour en savoir plus

- Données du tourisme sur Internet : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=67>

1 En 2019, une fréquentation qui progresse encore

Évolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels et les campings
indice base 100 en 2011

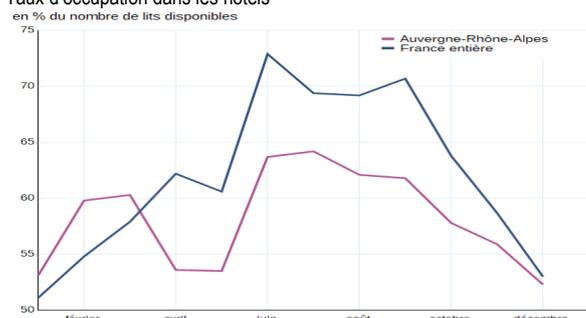


Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2011 à 2016, le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 L'hiver et l'été, deux saisons très marquées pour les hôtels de la région

Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 La fréquentation des campings ardéchois en baisse pour la 2^e année consécutive

Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part des nuitées effectuées en 2019 (%)	
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018 (%)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (1) (%)	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Ain	592	-0,4	+4,6	40,0	35,9
Allier	313	+3,3	+2,8	23,3	33,5
Ardèche	4 354	-2,0	+2,9	38,0	53,2
Cantal	337	+7,0	-2,0	17,6	34,1
Drôme	1 731	+2,5	+1,6	41,6	46,2
Isère	998	+3,6	+3,7	41,5	45,8
Loire	125	-0,0	-0,3	27,6	36,0
Haute-Loire	234	-1,3	+0,3	25,9	35,8
Puy-de-Dôme	1 045	+3,2	+1,8	15,1	46,4
Rhône	230	+17,5	+2,0	39,7	50,1
Savoie	806	+6,2	+1,7	36,8	24,1
Haute-Savoie	1 545	-3,3	+1,7	41,1	31,9
Auvergne-Rhône-Alpes	12 307	+0,6	+2,3	36,0	44,0
France métropolitaine	128 602	+2,9	+1,8	31,2	55,4

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2013 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Rhône et Haute-Savoie tirent la croissance des nuitées hôtelières

Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part des nuitées effectuées en 2019 par une clientèle non résidente (%)
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018 (%)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (1) (%)	
Ain	1 311	+0,8	+1,5	25,0
Allier	860	+2,9	+1,0	10,6
Ardèche	612	-0,3	+2,1	16,0
Cantal	445	-3,8	-0,0	6,2
Drôme	1 292	+2,3	+1,5	22,9
Isère	2 467	-2,2	+0,9	23,0
Loire	709	+5,8	-2,3	9,2
Haute-Loire	324	+1,6	-1,0	11,3
Puy-de-Dôme	1 910	-0,9	+0,6	11,2
Rhône	5 831	+4,3	+2,5	22,5
Savoie	3 499	+1,2	-0,3	36,4
Haute-Savoie	4 887	+4,4	+0,5	34,0
Auvergne-Rhône-Alpes	24 149	+2,1	+0,9	24,7
France entière	219 256	+0,8	+1,3	35,2

Note : données définitives.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Forte progression des nuitées dans les hôtels de 3 à 5 étoiles

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière
1-2 étoiles	6 384	47 832	-1,3	-5,4
3 étoiles	9 496	82 814	+5,1	+1,5
4-5 étoiles	5 562	60 023	+3,8	+4,1
Non classés	2 706	28 587	-2,7	+3,1
Total	24 149	219 256	+2,1	+0,8

Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Les campings de 3 à 5 étoiles continuent leur progression

Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 509	14 604	+0,4	-1,6
3-4-5 étoiles	9 996	108 326	+0,9	+3,3
Non classés	802	5 671	-2,6	+6,9
Total	12 307	128 602	+0,6	+2,9

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Avertissement :

Fréquentation touristique - Révision des séries concernant les hôtels à compter du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions (Pour en savoir plus).